Rapport d'activité AG ACN 2008 (6 février 2009) – Laurent Bernat, Président de l'ACN.

2008 a été une année très particulière du fait de l'élection municipale qui s'est tenue les 9 et 16 mars. Pour l'ACN, elle était vraiment spéciale puisque son président en 2007, Marc Arazi, a été candidat tête de liste à l'élection et que plusieurs administrateurs figuraient sur sa liste dont moi-même.

1. Quelques faits marquants concernant la structure de votre association

Je retrace ici une version courte des faits en ne retenant que l'essentiel.

- suite à l'annonce officielle de sa candidature à l'élection municipale, Marc Arazi s'est retiré de ses fonctions de président avant l'AG de décembre 2007. Marc est resté administrateur. Alfred Raveau a accepté d'assurer l'interim de la présidence.

- je ne commenterai pas les résultats de l'élection municipale autrement qu'en soulignant le point principal pour l'association: 3 administrateurs ont été élus au conseil municipal sur la liste du maire sortant après avoir fait campagne au premier tour sur une liste indépendante. Il s'agit de Marc, ancien président, de moi-même ainsi que d'Anne Renoux. Je crois qu'il est important de noter que leur élection a été possible grâce à un accord passé entre les deux tours avec le maire sortant, accord négocié, qui a été rendu public et que vous pouvez trouver sur Internet.

- Alfred souhaitait se retirer du Conseil après de nombreuses années de bons et loyaux services mais il nous a fait la gentillesse et l'honneur d'accepter de gérer l'interim pendant la campagne et comme prévu, il s'est retiré de ses fonctions et du Conseil d'administration en juillet. De décembre 2007 à juillet 2008 c'est donc Alfred qui a présidé l'ACN. Je tiens ici à le remercier chaleureusement et à saluer son action passée en tant que président. Je le remercie aussi pour l'aide qu'il continue de nous apporter à tous points de vue. Sans parler de sa bonne humeur et de son sens de l'humour, inégalables et hautement appréciés. Alfred est désormais président d'honneur de l'ACN.

- Après la démission d'Alfred, de Dominique Patebex et de René Chillaud qui n'avaient plus assez de disponibilités, début septembre, le conseil s'est retrouvé avec 8 administrateurs (Fréderic Lamprecht, François Handy, Marc Arazi, Anne Renoux, Caroline Noué, Patrick Roux, Gérard Wupliez, et moi-même) dont 3 élus de la ville.

- La question de la présence d'élus de la ville dans le conseil a bien entendu été une source de discussions entre-nous et entre les adhérents. Certains considéraient que c'était une bonne chose puisqu'elle permettrait d'obtenir plus d'informations et de peser plus fort dans la prise de décision. D'autres pensaient que c'était incompatible avec la pratique de l'association et son esprit d'indépendance. Nous reviendrons sur cette question lors du point suivant de l'ordre du jour puisque nous vous proposerons d'élire votre conseil d'administration. Notons simplement à ce stade que le Conseil a décidé - sagement - de laisser un peu de temps au temps et d'attendre la présente Assemblée Générale pour prendre une décision sur la compatibilité entre un mandat d'élu et un mandat d'administrateur. En attendant, le Conseil a exclu que le président puisse être un élu de la ville.

- En septembre, alors que l'ACN n'avait plus de président et pas vraiment de candidat à la présidence: coup de théâtre. J'ai appris que mon statut professionnel s'est révélé incompatible avec la qualité d'élu de la ville, et j'ai dû donner ma démission du conseil municipal. Dans la foulée, sachant que l'ACN avait besoin d'un président, j'ai posé ma candidature devant le conseil qui m'a fait l'honneur de m'élire et me voici donc devant vous ce soir.

- Puisque certains d'entre-vous ne me connaissent pas, je vais donc me présenter en quelques mots. J'ai passé mon enfance à Nogent et j'y suis revenu en 2003. je suis administrateur de l'ACN depuis 2004. Je participe donc activement à la vie de l'association. J'ai notamment construit et animé notre site internet. Je connais bien l'ACN, j'apprécie son professionnalisme et son esprit, à la fois constructif et critique, une association crédible et importante dans la ville. Je suis par ailleurs fonctionnaire international et spécialisé dans les questions relatives à la société de l'information.

- Depuis septembre donc, l'instance principale de votre association a retrouvé un rythme quasi normal de fonctionnement.

Tout ceci explique pourquoi vous avez devant vous ce soir un autre président que celui qui était prévu l'année dernière.

2. L'action de l'ACN de Novembre 2007 à décembre 2008 : deux périodes

Vous l'avez compris, il y a donc eu **deux périodes** pendant l'année écoulée.

Durant la première période, de décembre 2007 à l'été 2008, c'est la campagne électorale qui a vampirisé les thématiques de qualité de vie, d'urbanisme et d'environnement.

On notera que de très nombreux thèmes que nous portons depuis 20 ans ont été au coeur de la campagne pour les principaux candidats: le PLU, la protection du patrimoine architectural, la préservation de l'environnement, et des dossiers concrets comme l'ancienne école Marie Curie ont été largement évoqués.

L'ACN aurait pu se jeter dans la mêlée et participer largement au débat. Dans sa grande sagesse, elle a choisi de rester en retrait et de ne pas s'aventurer sur le terrain politique. Cela a eu deux conséquences:

1. l'ACN a été protégée des inévitables retombées négatives du combat politique. Ceux qui se sont lancés dans l'arène politique durant cette période l'ont fait en leur nom propre. L'ACN est restée à sa place et n'a pas été un enjeu dans cette bataille.

2. l'activité de l'ACN s'est considérablement ralentie pendant la première partie de l'année.

L'ACN n'a cependant pas cessé d'être là, sous la houlette d'Alfred. Nous avons organisé en juin le Pocoto qui fut un franc succès, avec accordéon et chanson réaliste. Nous en avons profité pour fêter les 20 ans de l'association, un anniversaire en forme de remerciements à tous ceux qui ont porté l'association jusqu'à aujourd'hui. Caroline nous a d'ailleurs concocté à cette occasion une carte géante représentant les lieux où l'association s'est illustrée qui a eu un franc succès. Merci a tous ceux qui ont contribué à la réussite du Pocoto.

A partir de septembre a commencé **une seconde période** : l'ACN a repris ses marques et de septembre à aujourd'hui, nous avons essayé de redonner à l'association son rythme de croisière.

Nous avons produit le 4ème Echo du Coteau, notre lettre d'information semestrielle dont nous avons pu distribuer ****[1500]**** exemplaires dans tout Nogent.

Nous avons participé au village des associations le 14 septembre qui nous a permis de rencontrer de nombreux nogentais qui ne nous connaissaient pas. C'est une très bonne occasion de voir comment nous sommes perçus par ceux qui ne sont pas

adhérents. L'occasion de comprendre pourquoi ils ne le sont pas encore. L'occasion aussi, bien entendu, de capter le ressenti concernant certains dossiers en cours.

Nous avons organisé une rencontre conviviale et informelle avec les Nogentais au mois de décembre qui nous a permis de faire connaissance avec de nouveaux adhérents et des personnes qui envisageaient d'adhérer sans vraiment être sûres de le faire (et qui l'ont fait d'ailleurs, merci à eux et bienvenue).

Cette rencontre nous a également permis de reprendre le contact avec nos amis de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis, l'ASEP de Joinville, avec lesquels nous avons beaucoup travaillé lors de la concertation sur l'A4-A86 et qui partagent certaines de nos préoccupations (comme par exemple le bruit généré par les hélicoptères).

Nous avons continué de vous informer via le site Internet et les envois d'emails (22 articles depuis septembre). Nous avons notamment décidé de vous faire part systématiquement du contenu des débats du Conseil Municipal qui peuvent intéresser la question du cadre de vie à Nogent.

Nous avons enfin bien entendu travaillé sur certains dossiers:

- nous avons participé à une bonne quinzaine de réunions sur divers sujets.

- le bruit généré par les hélicoptères a été l'objet d'une de ces réunions. La mairie a fait réaliser durant l'été des mesures de bruit par la DGAC. Le rapport de la DGAC nous a été communiqué et nous avons pu faire connaitre notre suprise quant aux conclusions figurant dans le résumé et qui ne nous paraissaient pas conformes au contenu du rapport. Une réunion organisée en décembre avec la DGAC n'a pas permis de faire sensiblement avancer le dossier puisque l'interlocuteur s'est déclaré d'emblée incompétent pour faire remonter les demandes qui y seraient exprimées. Un dossier en cours donc, que nous suivons de près.

- notre attention a été attirée sur le cas de la maison de feu Jean Camion, au 43 rue Carnot qui fait l'objet d'un permis de construire correspondant à un projet immobilier assez important dans une zone particulièrement sensible. Nous avons été formellement saisis par un adhérent à la fin de l'année. Nous suivons ce dossier avec attention, notre objectif étant de faire protéger cette maison et ce terrain dans le cadre de la ZPPAUP. L'histoire nogentaise montre que personne n'a intérêt à « allumer le feu » rue Carnot.

- Nous sommes intervenus auprès du maire pour soutenir les riverains de la rue du Lac dans le cadre du projet d'un particulier qui aurait vraisemblablement gagné à être revu pour être mis en harmonie avec l'ensemble des maisons de la rue. Là encore, il s'agissait d'un cas typique que le projet de ZPPAUP est destiné à protéger et c'est dans cet esprit que nous avons demandé au maire d'intervenir.

- Et puis surtout, nous avons arpenté fièrement la rue Carnot après sa rénovation en nous félicitant que plus de 10 ans d'efforts de l'ACN aient abouti à ce résultat. Il faut rappeler que le maire avait été invité à l'AG de l'ACN fin 2005 et que nous lui avions projeté un diaporama éloquent des problèmes de voirie sur le coteau. Il s'était engagé à faire quelque chose et il l'a fait. Alors bien sûr, rien n'est parfait dans ce bas monde et quelques ajustements mineurs méritent sans doute d'être effectués. Nous allons écrire très prochainement au maire pour pointer ces éléments et faire en sorte également que certaines erreurs ne soient pas reproduites dans les autres rénovations prévues. En effet, les rues Val de Beauté et Smith Champion doivent être rénovées sur l'année 2009, les travaux ont d'ailleurs déjà commencé.

Un point important à noter au passage est la création des Conseils de quartier par la ville. On notera simplement que le Conseil municipal a choisi de ne pas rendre possible la représentation des associations en tant que telles dans ces conseils. Les Nogentais qui y participent ne représentent donc qu'eux-mêmes.

Deux dossiers extrêmement importants ont mobilisé notre attention, il s'agit du Pole Leclerc et du projet de ZPPAUP. Je voudrais vous en parler brièvement et saisir cette opportunité pour évoquer un problème important auquel nous faisons face : celui des moyens.

Je ne vais pas résumer ici le projet du Pole Leclerc ni celui de la ZPPAUP, il nous faudrait beaucoup trop de temps. Juste quelques points importants:

Sur ces deux projets, l'ACN a exprimé un accord de principe.

Nous avons participé au jury qui a désigné le projet Eiffage à la quasi-unanimité. Nous avons fait connaître nos réserves sur le détail du projet qui, tel qu'il était présenté à l'origine, était loin d'être finalisé. La ville a organisé une série d'ateliers auxquels l'ACN aurait dû être conviée. Mais, malheureusement, nous n'avons

jamais reçu le planning des réunions et nous avons appris bien tardivement qu'elles auraient lieu en pleine journée. Bref, au final, nous n'avons pas pu pleinement participer aux débats.

Sur la ZPPAUP, nous avons également exprimé un accord de principe sur l'idée de la création d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Nous avons cependant rappelé notre souhait de voir un PLU adopté rapidement, considérant qu'il s'agit de l'outil le plus efficace pour véritablement protéger notre cadre de vie. Cependant, la ZPPAUP permet de protéger certains bâtiments en particulier, de créer des règles sur les matériaux à utiliser et présente certains autres avantages. Elle pourrait donc être fort utile. Il convient de noter cependant que la ZPPAUP se substitue à la protection des 500 mètres autour des monuments historiques (Baltard, jardin d'agronomie tropicale, église saint saturnin).

Après avoir été initialement invités à travailler sur une version du projet au mois de juin, nous avons suggéré au maire de prendre le temps de bien expliquer ce projet aux nogentais et de procéder à une large consultation avant le démarrage de l'enquête publique. Après avoir reçu un accord sur cette démarche, après qu'il l'ait annoncé en conseil municipal, le maire a finalement décidé d'accélérer et de passer directement à l'enquête publique. Entre-temps, l'ACN n'a pas été destinataire des projets de cartes remaniées et du projet de règlement modifié.

Par conséquent, nous avons clairement fait savoir que l'ACN ne s'estimait pas engagée par le projet présenté à l'enquête publique et qu'elle se réservait toute sa liberté concernant les commentaires qu'elle ferait.

Ces deux projets posent pour l'ACN un problème très concret: celui des adhérents actifs. En effet, pour suivre un dossier comme le pole Leclerc ou la ZPPAUP, il faut avoir des disponibilités, un intérêt personnel ou une envie et si possible des compétences -mais pas nécessairement, car ces compétences s'aquièrent comme l’ont démontré nos anciens administrateurs.

Or notre association, en se renouvelant, a tendance à perdre des adhérents actifs précieux: les retraités. Les retraités ont du temps, ils ont souvent de l'intérêt et de la curiosité et souvent de l'expérience et du bon sens. Notre conseil d’administration s'est rajeuni et ses membres ont une acvitité professionnelle, des transports chaque jour, une famille et des contraintes diverses.

Nous manquons d’adhérents actifs. Trop de travail repose sur peu de personnes. Ce n’est pas un modèle durable.

Je reviens sur ce point dans un instant.

3. Quelques considérations importantes concernant l'évolution de l'association et les orientations que nous vous proposons pour 2009

- **Les objectifs** sont les mêmes: il s'agit de la préservation du cadre de vie et de sa qualité notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement (cf. Statuts, article 2). Il n'y a pas lieu, à notre avis, de modifier nos objectifs. La politique que nous vous proposons pour 2009 sera donc fidèle à celle des années précédentes.

- **Les valeurs** sont les mêmes : l'indépendance et la transparence. Notre indépendance, durant cette année 2008, n'a pas été mise en cause. L'ACN est restée à l'écart du débat politique. Ceux qui se sont impliqués dans la campagne l'ont fait en leur nom propre, sans engager l'association et en informant pleinement les adhérents largement à l'avance (novembre 2007). Le président de l'ACN pendant la campagne n'était sur aucune liste, l'actuel président n'est pas un élu de la ville. Nos positions sur ces 6 derniers mois sont aussi neutres politiquement qu'avant. Et nous nous réservons toute lattitude concernant nos positions à venir.

  Bref, nous sommes libres.

- Cependant, à l'indépendance et à la transparence, je souhaiterais vous proposer une valeur supplémentaire: la convivialité. En effet, le Pocoto et le village des associations sont des moments importants de convivialité qui jouent un rôle moteur pour préserver le lien entre nous. Mais ils sont insuffisants.

Nous proposons de renouveler plus systématiquement ces rencontres informelles que nous avons initiées en décembre. Nous souhaitons aider les adhérents à mieux se connaître, aider les nogentais à faire connaissance avec l'ACN et, si possible, à devenir adhérent. Il n'y a pas de mystère: se rencontrer, se parler, faire des choses ensemble, c'est le cœur de l'activité associative. C'est le carburant qui va dans le moteur.

- Pour obtenir des résultats, l'ACN a progressivement évolué ces dernières années. Nous sommes passé du recours devant les tribunaux à l'utilisation de

la communication et des médias. Certes, l'association ne s'interdit pas d'ester en justice (cf, les antennes-relais).

Mais les modes d'action qui sont aujourd'hui privilégiés consistent à faire pression sur les différents acteurs avant qu'ils ne commettent leurs forfaits plutôt qu'après. Les moyens pour y parvenir sont donc moins les tribunaux, qui n'entrent en piste qu'une fois l'infraction réalisée ou le dommage causé, que le bon vieux rapport de force.

Il s'agit aujourd'hui de participer le plus en amont possible à la prise de décision en étant pleinement inséré dans les discussions à tous les échelons. Il s'agit également d'être capable de peser dans la prise de décision en faisant comprendre aux décideurs qu'ils ont peut-être plus à perdre qu'à gagner à forcer le passage. Il s'agit enfin d'utiliser cette démarche pour être force de proposition et avancer des idées qui vont dans le bon sens. Tout ceci n'était pas étranger à l'AHCN/ACN, mais c'est devenu l'essentiel de notre activité.

- La conclusion logique de cette évolution, c'est que l'ACN doit grandir. Et pour grandir, il lui faut plus de moyens.

  Moyens humains, d'abord, sous la forme d'adhérents actifs. Or le nombre d'adhérents actifs est proportionnel au nombre d'adhérents tout court. Nous devons donc augmenter le nombre d'adhérents. Nous devons également modifier notre façon de travailler en permettant plus facilement à des adhérents de participer aux travaux qui leur tiennent à cœur sans pour autant être administrateur. En conduisant ou en participant plus particulièrement à un projet, par exemple. En s'etant identifié comme volontaire pour aider à organiser la logistique d'événements, les distributions de documents, etc.

  Bref, nous souhaitons mettre en place pour 2009 un cercle vertueux : plus de rencontres, d'échanges, de convivialité, pour obtenir plus d'adhérents et donc plus d'adhérents actifs parmi eux, pour pouvoir traiter plus de dossiers et plus en profondeur, pour enfin peser plus et mieux sur la décision politique.

  Enfin, pour ce qui est des **moyens financiers**, je vous propose de tenter l'expérience du mécénat (« sponsoring ») à la condition de sélectionner des sponsors qui n'ont aucun intérêt dans les questions qui concernent notre objet et de nous assurer que nous ne dépendrons pas financièrement des sponsors ou d'un sponsor en particulier.

C’est ce rapport d’activité et ce projet pour 2009 que je vous propose d’adopter maintenant après avoir entendu vos questions, s’il y en a.